

Une Suisse
en mouvement

–
Une Suisse
qui gagne

Positions et programme d'action.

www.prd.ch

FDP

Wir Liberalen.

PRD

Les Radicaux.

PLR

I Liberali.

PLD

Nus Liberals.

Etat: 30 avril 2008

FDP

Wir Liberalen.

PRD

Les Radicaux.

PLR

I Liberali.

PLD

Nus Liberals.

Positions et programme d' action.

Sommaire

Les thèmes-clé du PRD	5
Nos principes	5
Thème-clé 1	6
Thème-clé 2	7
Thème-clé 3	8
Autres sujets	
Politique sociétale	9
Politique des hautes écoles, de la recherche et de la technique	10
Politique financière	11
Politique de la prévoyance vieillesse	12
Politique des transports	13

Politique des migrations	14
Politique de la santé	15
Politique en matière de stupéfiants	16
Politique de la jeunesse	17
Politique agricole	18
Politique des sports	19

Votations populaires

Au cours de la législature 2007-2011	20
Au cours de la législature 2003-2007	21
Au cours de la législature 1999-2003	23

Vous trouverez de plus amples informations sur le PRD dans les brochures suivantes:

- PRD personnellement
- Parti et organisation

Remarque:

Les positions détaillées du PRD peuvent être consultées sous le lien suivant:

www.prd.ch/papiersdeposition

Les thèmes-clé du PRD

Nos principes

Le PRD : la famille libérale qui s'engage pour **la liberté de choix** et **l'initiative personnelle**

Nous nous battons pour:

- l'emploi
- la cohésion de notre société et la santé de nos assurances sociales
- un Etat plus efficace au service des citoyens.

Nous Radicaux, nous faisons évoluer la Suisse que nous voulons encore meilleure. Nous sommes la force positive de la Suisse.

La liberté de choix

Nous nous engageons pour:

- L'initiative privée
- La concurrence
- La responsabilité individuelle

Nous combattons:

- La mise sous tutelle des individus
- La surréglementation
- Les interdits de toute sorte

Nous voulons la liberté de choisir:

- son mode de vie et la répartition des rôles dans sa famille
- son école publique
- son moyen de transport et le moment où faire ses courses
- son médecin et son hôpital
- le partenariat social plutôt que des contraintes

L'initiative personnelle

Nous nous engageons pour:

- Une société qui offre à chacun sa chance
- La responsabilité individuelle
- La récompense des efforts

Nous combattons:

- La dépendance de l'Etat
- Les abus du système social
- La déresponsabilisation

Nous voulons:

- L'initiative privée
- Le mérite : une valeur dès l'école
- Le travail plutôt que la rente ou l'assistance sociale
- Un droit du travail flexible et libéral
- L'accès à la propriété encouragé
- Des impôts plus simples et moins lourds

Thème-clé 1

Développons les conditions qui permettent de créer plus d'**emplois**, de meilleure qualité. Ainsi nous nous serons mieux armés lors des phases économiques plus difficiles.



Isabelle
Moret



Johann
Schneider-Ammann

Nous nous engageons pour:

- La liberté d'entreprendre et l'esprit d'entreprise
- Le libre échange et la concurrence
- Une formation et une recherche de premier plan

Nous combattons:

- L'excès de réglementation
- Les impôts élevés
- Les monopoles et les cartels

Nous voulons :

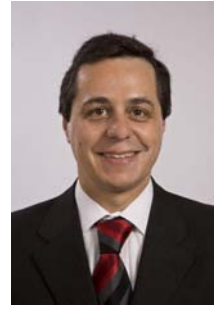
1. Des écoles qui stimulent la performance, du primaire jusqu'aux hautes écoles.
2. Le développement de l'offre pour l'accueil extrafamilial des enfants lorsque les parents sont professionnellement actifs.
3. Le maintien de la flexibilité de notre marché du travail.
4. Des charges sociales et des impôts bas.
5. Des emplois grâce aux accords bilatéraux, à l'OMC et aux accords de libre-échange.
6. Le progrès technologique et des innovations qui protègent l'environnement.

Thème-clé 2

Assurons la **cohésion de toutes les couches de notre société** et assurons **l'avenir de nos assurances sociales**. Nous évitons ainsi les fractures sociales.



Christa
Markwalder



Ignazio
Cassis

Nous nous engageons pour:

- Des règles de comportement et des valeurs applicables à tous, Suisses et étrangers
- Le travail avant la rente
- Stop au surendettement de l'Etat et des assurances sociales

Nous combattons:

- Un endettement incontrôlé de l'Etat
- L'utilisation abusive de nos institutions
- De mauvaises incitations

Nous voulons:

1. Des écoles qui valorisent la performance : scolarisation à 4 ans, des élèves qui deviennent trilingues, des efforts récompensés.
2. Une stratégie nationale d'intégration fondée sur l'acceptation de nos valeurs fondamentales, le respect obligatoire de standards d'intégration, des mesures de soutien, et des sanctions en cas de non respect des règles.
3. Une réforme de l'AVS et de la LPP qui introduise une vraie flexibilisation de l'âge de la retraite grâce à des incitations à travailler plus longtemps.
4. Le travail avant la rente: une révision de l'assurance-chômage qui corrige les mauvaises incitations.
5. Une extension des mécanismes de frein à l'endettement qui permettent d'éviter le surendettement de l'Etat.

Thème-clé 3

Construisons **un Etat plus efficace et plus proche des besoins des citoyens**. L'Etat fixe mal ses priorités : trop de règlements et une bureaucratie étouffante.



Christian
Lüscher

Philipp
Müller

Nous nous engageons pour :

- Des règles facilement applicables plutôt qu'une surréglementation
- Une administration davantage à l'écoute des besoins des gens
- Une Justice rapide et efficace

Nous combattons:

- Les interdictions inutiles et la mise sous tutelle des individus
- La bureaucratie
- La recourite

Nous voulons :

1. La TVA la plus simple et la plus basse d'Europe.
2. Le système fiscal le plus simple d'Europe pour les citoyens.
3. Une application claire et conséquente des lois, une Justice et une administration beaucoup plus rapides.
4. La simplification du droit des constructions et de l'environnement.
5. Des mesures fortes contre la violence, la criminalité au quotidien et le vandalisme.

Autres sujets

Politique sociétale

Individualisme et liberté dans une société libérale

La dignité, l'individualité et la liberté de l'homme ainsi que sa responsabilité à l'égard de lui-même et à celui des autres figurent au centre de la société libérale. Tous les hommes doivent avoir les mêmes chances (par exemple en matière de formation et sur le plan professionnel) et chacun doit être conscient de son devoir à l'égard de cette société. Les efforts et prestations fournis doivent être reconnus et récompensés, sans préjudice du soutien qu'il convient d'apporter aux plus faibles. Instaurer une société moderne, ouverte au monde et tolérante est un objectif radical.

Les recommandations du PRD:

- Réduire à un minimum les interventions de l'État dans la sphère privée et la liberté des individus dans leur environnement.
- Supprimer les interventions de l'État dans les processus de changement de la société. Exemples : souveraineté et liberté de choix du consommateur (au lieu de sa tutelle), abolition de l'interdiction des diagnostics pré-implantatoire et stop aux limitations des droits de propriété.
- La société doit respecter les communautés de vie et les partenariats alternatifs ; l'État doit les réglementer de manière adéquate dans l'intérêt des partenaires.
- La culture et les activités culturelles forment l'essence et l'identité mêmes d'une société moderne. Il y a lieu d'accorder la plus grande attention à la diversité culturelle. L'État doit y apporter son soutien, au risque de mettre en cause la survie de certains de ses éléments.
- Afin de ne pas défavoriser outre mesure les jeunes dans la redéfinition du contrat de génération, on ne saurait leur imposer des charges disproportionnées lorsqu'il s'agit d'assainir la prévoyance vieillesse.
- Les interdictions et injonctions concernant des comportements qui ne rejaillissent pas directement sur des tiers ne sont justifiées que dans la mesure où ces derniers sont hautement nuisibles à la société. Il y a lieu dans cet esprit de dépénaliser la consommation et le commerce (réglementé) des drogues douces.
- Il convient d'abolir les mesures de protection et d'interdictions exagérées qui mettent les jeunes gens sous tutelle.

Politique des hautes écoles, de la recherche et de la technique

La formation, la recherche et la technique sont les moteurs de la croissance

La Suisse doit maintenir sa position de pointe dans la recherche. Il faut pour cela que la formation universitaire soit excellente. Des moyens financiers adéquats sont nécessaires pour garantir la qualité de la formation. Le PRD est prêt à mettre ces moyens financiers à disposition des instituts de formation car il s'agit d'investissements importants pour l'avenir de notre pays. Il s'est ainsi engagé en faveur de l'augmentation des crédits y relatifs prévus pour la période 2004 -- 2007. Mais l'argent, à lui seul, ne suffit pas. Il faut aussi améliorer la formation, mettre en place des conditions cadre favorables à l'innovation et assurer la liberté de la recherche. Le PRD s'oppose donc à toutes les tentatives visant à limiter voire à interdire complètement la recherche par le biais d'interdictions ou de moratoires. Réglementer vaut mieux qu'interdire. Le PRD s'engage pour un meilleur dialogue entre la science, la politique et la société. Il faut pouvoir discuter ouvertement des chances qu'apportent les nouvelles possibilités scientifiques.

Ce n'est qu'en augmentant le niveau de la formation professionnelle et académique que nous pourrions consolider le système de la formation. La formation donnée dans les hautes écoles spécialisées doit être reconnue sur le plan international au même titre que la formation académique. La Suisse doit prendre un rôle pilote dans le domaine de la recherche génétique. Elle doit en même temps renforcer, sur le plan international, sa position dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Les recommandations du PRD:

- Mieux soutenir les universités grâce à un financement de base et à des contributions en fonction des prestations.
- Les contributions aux universités doivent dépendre du nombre d'étudiants.
- Favoriser la mobilité des étudiants.
- Axer la formation sur les prestations dans les hautes écoles.
- Assurance de qualité dans la formation et la recherche dans toutes les hautes écoles et tous les instituts publics et privés (peer-review).
- Organisation d'analyses par des experts indépendants internationaux.
- Des moyens financiers suffisants permettant à la recherche à long terme de rester au niveau international.
- Eviter l'émigration de jeunes scientifiques. Mettre en place, au niveau des hautes écoles, les incitations permettant d'assurer la relève.
- Respecter le principe constitutionnel de la liberté de la recherche. Au niveau législatif, des contrôles sont préférables à des interdictions.
- La suisse doit se fixer comme objectif de devenir le pays pilote dans la recherche génétique et biomédicale.

Politique financière

Des finances publiques saines sont un facteur important de la place économique suisse

Il y a lieu d'examiner régulièrement si les dépenses de l'Etat sont justifiées et efficaces et éliminer toutes celles qui ne sont visiblement plus nécessaires. Les dépenses doivent en outre être en fonction des recettes. Raison pour laquelle il faut appliquer avec conséquence le frein à l'endettement voté par le peuple et d'assainir le ménage fédéral de manière durable et du côté des dépenses uniquement. Un deuxième programme d'allègement budgétaire est nécessaire pour cela. Il y a lieu ensuite de piloter l'accroissement des dépenses de manière qu'il ne dépasse plus le taux de renchérissement. Il était facile de dépenser jusqu'à présent, car le peuple et les cantons ne disposaient d'aucun veto. Le referendum financier s'impose donc comme mesure disciplinaire au niveau de la Confédération. Les investissements sont aussi des dépenses mais ils façonnent l'avenir. L'Etat doit axer ses investissements selon leur aptitude à générer une croissance durable.

La concurrence fiscale freine la propension de l'Etat à engranger toujours davantage de recettes. Il faut donc maintenir cette concurrence entre les communes et les cantons. Le PRD est aussi favorable, dans le cadre de la nouvelle péréquation financière, à une raisonnable compensation entre les cantons financièrement faibles et les cantons financièrement forts.

Les recommandations du PRD:

- Limitation dans le temps de toutes les subventions et engagements de crédits.
- Suppression de la double imposition des bénéficiaires des entreprises.
- Renoncer à l'imposition des gains sur les participations.
- Sortir les assurances sociales du ménage ordinaire de la Confédération
- Utiliser les recettes extraordinaires pour amortir la dette.
- Elimination conséquente des doubles emplois dans l'administration fédérale ainsi que dans les relations Confédération – cantons.
- Améliorer l'efficacité de l'administration fédérale et politique du personnel adéquate à cet effet.
- Introduire un bilan de génération dans la politique financière de la Confédération afin d'améliorer la transparence.

Politique de la prévoyance vieillesse

Maintenir le modèle éprouvé des 3 piliers

La prévoyance vieillesse est un élément important de la politique des générations. En sont concernés aussi bien les jeunes gens et les personnes professionnellement actives (dans le cadre de l'obligation de cotiser) que les personnes âgées à la retraite. L'évolution démographique pose à notre système de prévoyance vieillesse d'importants défis. Nos assurances y relatives doivent être organisées de manière correcte au niveau des générations afin qu'elles soient également garanties à l'avenir et que les générations futures puissent aussi compter sur des rentes. Il faut en outre, dans une société toujours plus vieillissante, organiser un passage souple de la vie active à la retraite, avec des incitations à garder au-delà de l'âge officiel de la retraite un travail (à temps partiel) rémunéré.

Les recommandations du PRD:

- Maintenir le système éprouvé des trois piliers en donnant toujours plus d'importance à l'épargne personnelle libre.
- Il faut garantir à long terme le premier pilier comme assurance de base fondée sur le système de la répartition (soit l'assurance vieillesse et survivant/AVS, l'assurance invalidité/AI et les prestations complémentaires).
- Aucune réduction supplémentaire des prestations dans le premier pilier.
- L'AVS est une œuvre originale de solidarité entre jeunes et vieux, pauvres et riches et hommes et femmes. Les corrections apportées doivent l'être en fonction d'une certaine symétrie des sacrifices, afin de pas trop charger la génération active ni ne réduire par trop les rentes en cours.
- Les prestations complémentaires axées sur la couverture de besoins particuliers doivent prendre davantage d'importance dans notre système de prévoyance du fait qu'elles s'adaptent aux données individuelles et régionales.
- Établir des solutions souples dans le deuxième pilier (prévoyance professionnelle/LPP) afin de tenir compte de l'évolution de la société (plans de prévoyance souples, droit de participation des assurées, etc.).
- Les institutions de prévoyance doivent avoir la possibilité de combler leurs lacunes grâce à des mesures ciblées et limitées dans le temps.
- Comme il y a toujours moins de personnes actives pour toujours davantage de rentiers, le troisième pilier (la prévoyance individuelle) doit gagner en importance. Il faut promouvoir et rendre attrayants une épargne personnelle libre favorisée par le fisc. Le pilier 3a doit donc être également ouvert aux personnes non actives, à celles qui travaillent à temps partiel et en particulier à celles qui occupent un emploi rémunéré au-delà de l'âge officiel de la retraite.

Politiques des transports

Croissance et bien-être grâce à la mobilité

La mobilité ce n'est pas seulement la capacité des hommes de parcourir de grandes étendues ou des trajets précis. C'est aussi, au sens large, leur capacité d'utiliser et de vivre leur propre environnement, de franchir des limites locales et spirituelles et de trouver de nouveaux espaces de vie. Bref, la mobilité sert à l'épanouissement de l'homme. Le rapide développement de la mobilité ces dernières décennies en a fait ressortir aussi les effets négatifs. La société d'aujourd'hui est de moins en moins disposée à accepter les accidents de la circulation, la pollution de l'air, le bruit et le trafic toujours plus dense. La mobilité de l'avenir doit donc prendre un caractère durable, se développer en accord avec la capacité économique, la solidarité sociale et l'équilibre écologique. Cela pose de grands défis à la politique des transports. Celle-ci doit accepter le trafic dans toute sa résonance globale et tenir compte de la dimension internationale de ce dernier, être orientée sur le marché, respecter les exigences de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement et résoudre le mieux possible la question de son financement.

Les recommandations du PRD:

- Garantir la liberté du choix des moyens de transport.
- Accentuer la concurrence entre le rail et la route (par exemple, dans le transport des marchandises : libre accès de toutes les entreprises ferroviaires au réseau suisse).
- Il faut tenir compte de la protection de l'environnement dans la politique des transports sans toutefois réduire la capacité concurrentielle de la Suisse.
- Les investissements doivent se faire selon les besoins des acteurs du trafic.
- Le réseau Suisse des autoroutes doit être achevé.
- Il y a lieu de réaliser rail 2000 et les NLFA.
- Il faut améliorer notre collaboration avec nos voisins en ce qui concerne le transport des marchandises à travers les alpes.
- Il faut investir dans la sécurité des transports et éviter toute généralisation des interdictions, telle que prévue dans le projet « vision zéro ».
- Le Conseil fédéral doit définir une politique globale en matière d'aviation civile.

Politique des migrations

S'imposer face au nouveau principe des quatre piliers

La politique des migrations doit être axée sur les besoins de la Suisse. L'immigration doit être à la fois pilotée et limitée en tenant compte des intérêts nationaux, de l'identité nationale ainsi que de l'objectif d'assurer l'intégration. La politique du marché du travail et du recrutement des travailleurs doit former un élément de pilotage. Il faut tenir compte dans la politique du marché du travail que l'économie suisse dépend et dépendra encore longtemps des travailleurs étrangers. L'évolution démographique à long terme (société vieillissante) montre aussi l'importance qu'il y a à recruter de jeunes travailleurs étrangers, bien qualifiés en particulier. Le PRD a soutenu l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux 10 nouveaux pays membres de l'UE. En revanche, la politique des étrangers relatives à des Etats non membres de l'Union européenne doit strictement être axée sur les besoins de la Suisse. La politique des étrangers doit également s'occuper d'améliorer l'intégration des étrangers et des étrangères durablement présents en Suisse pour le bien de l'ensemble de la population.

Les recommandations du PRD:

- l'application conséquente de la politique des migrations qui se fonde sur le concept de quatre piliers:
 1. libre circulation des personnes avec l'UE
 2. des travailleurs qualifiés de pays hors UE et AELE ne doivent être engagés que s'il n'y a pas de travailleurs de même qualification suisses ou provenant de pays membres de l'UE/AELE. La volonté de s'intégrer des travailleurs résidants longtemps en Suisse en forme une condition.
 3. Maintenir la tradition humanitaire de la Suisse en matière de politique d'asile. Lutter contre les abus.
 4. Engagement de l'armée suisse dans des opérations de maintien de la paix dans les régions en crise afin de prévenir les flux de réfugiés.

Politique de la santé

Renforcer la responsabilité personnelle, abaisser les coûts

La politique de la santé est confrontée aux défis à long terme que pose dans notre société l'évolution démographique et les progrès de la médecine. L'objectif de cette politique est de mettre à la disposition des citoyennes et des citoyens des prestations de santé de haut niveau à un prix raisonnable. La hausse des coûts de la santé doit être freinée grâce à une concurrence contrôlée et à la promotion de la responsabilité personnelle de tous les acteurs concernés.

Les recommandations du PRD:

- Instaurer une liberté concurrentielle des prestataires et des assurés dans le cadre de conditions assurant l'accès aux prestations de santé (dans un premier temps dans le domaine ambulatoire et ensuite dans le domaine hospitalier).
- Passer au système moniste dans le financement des hôpitaux. On ne subventionne pas les hôpitaux en tant que tels mais les différents cas de traitement, on crée la transparence et on réduit les subventions croisées entre l'assurance de base et l'assurance complémentaire.
- Il y a lieu de récompenser par des rabais de primes sérieux le choix de franchises élevées.
- Il faut continuer à subventionner les primes des personnes économiquement faibles mais sans faire dépendre celles-ci du niveau des revenus. Cela crée une certaine égalité sociale afin que particulièrement les familles avec enfants, ne souffrent pas de manière disproportionnée sous le poids des cotisations à l'assurance maladie.
- Promouvoir les réseaux de santé ayant leur propre responsabilité budgétaire car ils contribuent à assurer la qualité et un meilleur contrôle des coûts et à favoriser la responsabilité personnelle des prestataires et des assurés.
- Créer des conditions cadre concurrentielles pour les assurances.
- Prévoir que les assurances donnent des informations régulières et transparentes à leurs assurés (compte annuel et état des réserves).
- Il faut accentuer la tendance à abaisser les prix des médicaments en mettant en premier lieu l'accent aussi sur les aspects quantitatifs.
- Promouvoir les génériques sans toutefois en rendre obligatoire la prescription.

Politique en matière de stupéfiants

Prévention et responsabilité personnelle

La politique en matière de stupéfiants du PRD part de l'idée que les citoyennes et citoyens matures, qui consomment des drogues ou des stupéfiants sous leur propre responsabilité quant à leur santé, ne doivent pas être sanctionnés. Dans les cas où la consommation de drogues a lieu en raison d'abus dans le commerce des stupéfiants et sous des influences extérieures, la loi doit d'office prévoir des sanctions. En outre la consommation de drogues et autres stupéfiants ne doit pas gêner les tierces personnes.

Le PRD soutient le modèle des quatre piliers du Conseil fédéral élaboré dans le but de réduire la consommation de drogue dans notre société :

- Prévention: éviter l'initiation à des consommations non autorisées.
- Thérapie: traitement et réintégration des personnes dépendantes.
- Limitation des dommages : réduction des risques et aide à la survie dans le cadre de thérapies adéquates.
- Répression et contrôle : poursuites pénales contre la production, le commerce et la consommation de produits soumis à la loi sur les stupéfiants complétées par un strict contrôle du commerce illégal de stupéfiants destinés à une consommation illégale.

L'objectif prioritaire est de lutter contre les abus dans le domaine des stupéfiants, des psychotropes et plus particulièrement contre les initiations à la consommation – et contre le commerce - de drogues illégales.

Les recommandations du PRD:

- Instaurer une prévention efficace contre les drogues sur l'ensemble du pays. Un accent particulier doit être mis sur la protection de la jeunesse (information et prévention au niveau scolaire).
- La dépénalisation de la consommation de « drogues douces », comme le cannabis, prévue par la loi actuelle ne peut en pratique pas être appliquée mais ce n'est pas l'unique raison. Il faut plutôt partir de l'idée que la responsabilité personnelle prise dans cette consommation ne doit pas être pénalisée. Ces mêmes paramètres s'appliquent aujourd'hui déjà dans le domaine de la consommation de denrées comme l'alcool et la nicotine.
- Prendre des mesures extrêmement sévères contre la production et la commercialisation de produits à base de cannabis afin d'éviter que la Suisse ne devienne une plaque tournante dans le commerce de la drogue.
- Continuer à remettre sous contrôle médical les personnes qui en sont fortement dépendantes de l'héroïne. Cette méthode est maintenant éprouvée contribue à réduire la criminalité.
- Offrir des mesures de prévoyance et de thérapie afin de libérer les toxicomanes de leur dépendance afin qu'ils puissent rapidement retrouver une vie normale.

Problème de la violence des jeunes

Concept des quatre piliers pour plus de sécurité au quotidien

La violence des jeunes constitue un phénomène complexe. Ses causes sont essentiellement sociétales et sociales. Une stratégie unidimensionnelle n'apporterait pas une réponse satisfaisante à ce phénomène. Celui-ci appelle des solutions agissant sur différents plans. Le PRD milite en faveur d'un concept des quatre piliers caractérisé par des volets de prévention, de répression, de thérapie et de réparation, ceci en lien avec le concept éprouvé des quatre piliers mis en œuvre dans la politique en matière de drogues.

Les recommandations du PRD:

- Une stratégie nationale d'intégration doit servir de mesure de prévention globale: Une stratégie d'intégration fixe des standards d'intégration (l'un de ces standards est le niveau de formation/par exemple des cours de langue aussi précoces que possible). L'objectif central est de permettre l'égalité des chances de tous. L'intégration est menée de façon active et systématique envers toutes les personnes concernées dès leur arrivée (pour celles qui immigreront) et dès leur naissance (pour tous les enfants nés en Suisse). La vie sociale (associations, clubs de sport, travail dans les quartiers) revêt une importante fonction d'intégration.
- La prise en charge des déficits de personnalités doit intervenir d'une manière aussi précoce que possible : C'est grâce à cela que l'on peut prévenir un facteur de risque pouvant conduire à la perpétration de graves méfaits. Ce dépistage précoce doit être le fruit de l'institutionnalisation de la collaboration de toutes les institutions et administrations travaillant avec les enfants et les jeunes. Ce dépistage précoce et la prévention passent par l'investissement actif des familles.
- Construction et développement de services policiers pour les enfants et les jeunes: Ils interviennent en étroite collaboration avec les autorités scolaires (information dans les écoles et soirées de parents consacrées aux thèmes de la violence ; passe également, par exemple, par une éducation précoce au règles de circulation), avec les services sociaux, la justice des mineurs, la protection de l'Etat (vis-à-vis de l'extrémisme politique), les clubs de sport (encadrement des fans) et les parents sur la violence et la délinquance des enfants et des jeunes. Création de groupes d'intervention en cas de crises émanant des administrations concernées.
- Thérapie: Encouragement des enfants souffrant de troubles visibles du comportement dans le cadre protégé de classes à faible effectif. Les élèves dont le comportement ne serait pas acceptable seront exclus des cours dispensés dans le public pour être placés dans des institutions de prise en charge et d'enseignement spécialisées. Implication des parents (participation financière).
- Répression: Optimisation de l'engagement des forces, comme par exemple l'augmentation de la présence policière dans les lieux névralgiques de la violence des jeunes (écoles, gares, centres commerciaux etc.). Ordonnance d'incarcération en cas de menaces graves. Procédures accélérées. Implication des parents (participation financière).
- Réparation: les peines amende et d'emprisonnement peuvent être (partiellement) remplacées par des travaux d'intérêt général.

Politique agricole

Oui à une évolution durable, non au statu quo

L'agriculture a profondément changé ces derniers dix ans. Cela en raison de la libéralisation internationale de l'économie fondée sur la convention OMC. Le Conseil fédéral a aboli le contrôle des prix à la consommation, les paiements directs se fondent par exemple sur des données d'ordre écologique et les cadres financiers sont limités à une période de quatre ans. La productivité de l'agriculture a fortement augmenté, les montagnes de beurre et les lacs de lait ont disparu, les structures ont été simplifiées et les paysans ont repris d'importantes responsabilités. Le PRD s'est engagé dans ce processus. Il soutient l'idée d'une agriculture économique, écologique et proche des consommateurs. Grâce aux accords bilatéraux conclus avec l'UE, l'agriculture pourra bénéficier de nouvelles chances dans ses exportations. Elle doit toutefois se soumettre à cette concurrence et continuer à baisser le prix de ses produits. Les mesures prises jusqu'à présent montrent que l'agriculture doit être orientée sur le marché et ainsi sur les besoins des consommateurs.

Les recommandations du PRD:

- Soutenir toutes les mesures innovatrices aptes à renforcer la compétitivité des produits agricoles suisses.
- Conclure d'un traité agricole avec l'UE afin d'offrir de nouvelles opportunités à l'agriculture suisse.
- Saisir les chances qu'offrent les niches des marchés pour des produits spéciaux (AOC, appellation d'origine contrôlée).
- Les paiements directs doivent être liés à des conditions (par ex. protection des sols et de la faune, etc.).
- Apporter un soutien aux paysans qui veulent quitter l'agriculture (par ex. par des incitations à d'autres formations).
- Réformer l'aménagement du territoire pour donner aux paysans la possibilité de rénover ou de transformer leurs logements, même s'ils sont sis en zone agricole.

Politique des sports

Promouvoir l'esprit d'équipe, la responsabilité personnelle et la volonté de faire toujours plus

Le libéralisme et le sport peuvent se prévaloir des mêmes racines historiques. Ils sont tous les deux garants de responsabilité, de respect du plus faible, du principe de prestations efficaces et de compétition. Plus de la moitié de la population pratique régulièrement du sport. Cette proportion augmente grâce à l'allongement de l'espérance de vie. Des enquêtes ont montré qu'une partie de la population pratique du sport jusqu'à un âge dépassant les 70 ans. Ces derniers quatre ans, le nombre des associations sportives a augmenté de 26.000 à 27.000. Le sport prend une place de choix dans la formation et l'éducation. Il requiert la responsabilité personnelle, l'esprit d'équipe, les qualités de chef et le management du temps. Des recherches ont montré que la grande majorité des jeunes s'identifient à une sportive ou à un sportif. Ils reconnaissent la valeur du sport d'élite. Celui-ci influence leur comportement de manière positive (recherche de l'effort, de la compétition, etc.). Le caractère préventif et thérapeutique de l'activité physique n'a plus besoin d'être démontré. Le sport est une partie intégrante de notre politique de la santé. Du point de vue économique, le sport est un élément important du produit intérieur brut. Il favorise la consommation et crée des places de travail. Des branches entières en dépendent (par ex. le tourisme et la branche des articles de sport). Le sport est aussi un facteur d'intégration important, y compris pour les étrangers et les personnes handicapées. Il améliore la qualité de vie de ces dernières et facilite leur réinsertion dans la vie active.

Les recommandations du PRD:

- Il faut former des maîtres de sport (école fédérale du sport de Macolin).
- Reconnaître le caractère professionnel du sport
- Délimiter clairement le sport de droit public (Confédération, cantons) du sport de droit privé (associations).
- L'Etat doit soutenir les grandes manifestations sportives (par ex. les manifestations internationales).
- Appliquer dans tous les cantons trois heures de sport obligatoires à l'école.
- Promouvoir des campagnes pour pousser la population à davantage d'activité sportive.
- Dans le cadre financier d'aujourd'hui, les associations sportives devraient recevoir une partie des recettes de l'imposition des produits du tabac et de l'alcool lorsqu'elle s'engagent dans le combat contre l'alcoolisme et le tabagisme.
- La lutte contre le dopage doit devenir partie intégrante de notre politique de la santé.
- Mettre en place des conditions cadre facilitant aux sportifs et aux sportives d'élite la réinsertion dans le monde professionnel à la fin de leur carrière.
- Créer des postes à temps partiels adaptés aux besoins des sportifs.

Votations dans la législature 2007-2011

Date	Projet	Résultat	Mot d'ordre PRD	Direction
1 ^{er} juin 2008	Article constitutionnel «Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie»		Oui	PRD
1 ^{er} juin 2008	Initiative populaire «Pour des naturalisations démocratiques		Non	--
1 ^{er} juin 2008	Initiative populaire «Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale»;		Non	PDC
24 février 2008	Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises II	Oui	Oui	PDC
24 février 2008	Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques	Non	Non	UDC

Votations dans la législature 2003-2007

Date	Projet	Résultat	Mot d'ordre PRD	Direction
17 juni 2007	5e Revision de l'AI	Oui	Oui	PRD
11 mars 2007	Initiative populaire „Caisse unique“	Non	Non	PRD
26 novembre 2006	Loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est	Oui	Oui	PRD
26 novembre 2006	Loi fédérale sur les allocations familiales	Oui	Non	
24 septembre 2006	Initiative populaire «Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS»	Non	Non	PDC
24 septembre 2006	Modification du 16 décembre 2005 de la loi sur l'asile.	Oui	Oui	
24 septembre 2006	Loi fédérale du 16 décembre 2005 sur les étrangers	Oui	Oui	
21 mai 2006	Modification des articles de la Constitution sur la formation	Oui	Oui	PS
27 novembre	Loi sur le travail	Oui	Oui	UDC
27 novembre	l'initiative populaire «pour des aliments produits sans manipulations génétiques»	Oui	Non	PRD
25 septembre 2005	Libre circulation des personnes avec l'EU		Oui	PRD
5 juin 2005	Bilatérale II: Schengen/Dublin	Oui	Oui	PRD
5 juin 2005	Partenariat enregistré	Oui	Oui	PRD
28 novembre 2004	Réforme de la péréquation financière (RPT)	Oui	Oui	PDC
28 novembre 2004	Nouveau régime financier (NRF)	Oui	Oui	PDC
28 novembre 2004	Recherche sur les cellules souches embryonnaires	Oui	Oui	PRD
26 septembre 2004	Naturalisation facilitée de la deuxième génération	Non	Oui	PDC
26 septembre 2004	Acquisition de la nationalité de	Non	Oui	PDC

	la troisième génération			
26 septembre 2004	Initiative populaire „Service postaux pour tous“	Non	Non	LPS
26 septembre 2004	Modification de la loi sur les allocations pour perte de gain (en cas de service ou de maternité)	Oui	Oui	PRD
16 mai 2004	Paquet fiscal	Non	Oui	PDC
16 mai 2004	11e révision de l'AVS	Non	Oui	PRD
16 mai 2004	Arrêté fédéral sur le financement de l'AVS/AI par le biais d'un relèvement de la TVA	Non	Non	-
8 février 2004	Contre-projet relatif à l'initiative populaire « Avanti – pour des autoroutes sûres et performantes »	Non	Oui	PRD
8 février 2004	Code des obligations (Bail à loyer). Modification	Non	Oui	-
8 février 2004	Initiative populaire « internement à vie pour les délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et non amendables »	Oui	Non	-

Votations dans la législature 1999–2003

Date	Projet	Résultat	Mot d'ordre PRD	Direction
18 mai 2003	Loi sur la protection de la population et sur la protection civile	Oui	Oui	PRD
18 mai 2003	Réforme Armée XXI et révision de la législation militaire	Oui	Oui	PRD
18 mai 2003	Initiative populaire „pour des loyers loyaux“	Non	Non	
18 mai 2003	Initiative populaire „pour une offre appropriée en matière de formation professionnelle (initiative pour des places d'apprentissage)“	Non	Non	PDC
18 mai 2003	Initiative populaire „pour un dimanche sans voiture par saison – un essai limité à quatre ans (Initiative des dimanches)“	Non	Non	Association professionnelle
18 mai 2003	Initiative populaire „Droits égaux pour les personnes handicapées“	Non	Non	PLS
18 mai 2003	Initiative populaire „la santé à un prix abordable (Initiative santé)“	Non	Non	PRD
18 mai 2003	Initiative populaire „Sortir du nucléaire – pour un tournant dans le domaine de l'énergie et pour la désaffectation progressive des centrales nucléaires (sortir du nucléaire)“ et loi sur l'énergie nucléaire	Non	Non	UDC
18 mai 2003	Initiative populaire „Moratoire Plus – pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire (Moratoire-plus)“	Non	Non	UDC
9 février 2003	Participations cantonales au financement des traitements hospitaliers	Oui	Oui	
9 février 2003	Suppression de carences dans les droits populaires	Oui	Oui	PDC

24 novembre 2002	Révision de la loi sur l'assurance-chômage	Oui	Oui	PRD
24 novembre 2002	Initiative populaire „Contre les abus dans le droit d'asile“	Non	Non	PDC
22 septembre 2002	Initiative populaire „pour le versement au fonds de l'AVS des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale Suisse (Initiative sur l'or“	Non	Non	-
22 septembre 2002	Contre-projet „L'or à l'AVS, aux cantons et à la Fondation“	Non	Oui	-
22 septembre 2002	Loi sur le marché de l'électricité	Non	Oui	PDC
2 juin 2002	Interruption de grossesse. Révision du code pénal	Oui	Oui	PRD
2 juin 2002	Initiative populaire « Pour la mère et l'enfant – pour la protection de l'enfant à naître et pour l'aide à sa mère dans la détresse »	Non	Non	PRD
3 mars 2002	Initiative populaire „Adhésion de la Suisse à l'ONU“	Oui	Oui	PRD
3 mars 2002	Initiative populaire „pour une durée de travail réduite“	Non	Non	PRD
2 décembre 2001	Frein à l'endettement	Oui	Oui	PRD
2 décembre 2001	Initiative populaire „Pour garantir l'AVS – taxer l'énergie et non le travail“	Non	Non	PDC
2 décembre 2001	Initiative populaire „pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée“	Non	Non	UDC
2 décembre 2001	Initiative populaire „La solidarité crée la sécurité: pour un service civil volontaire pour la paix (SCP)“	Non	Non	UDC
2 décembre 2001	Initiative populaire „Pour un impôt sur les gains en capital »	Non	Non	PRD
10 juin 2001	Référendum contre la modification du 6 octobre 2000 de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (LAAM) (Armement)	Oui	Oui	PRD
10 juin 2001	Référendum contre la modification du 6 octobre 2000 de la loi fédérale sur l'armée et l'administration	Oui	Oui	PRD

10 juin 2001	Arrêté fédéral du 15 décembre 2000 portant abrogation de la disposition constitutionnelle soumettant l'érection des évêchés à l'approbation de la Confédération.	Oui	Oui	-
4 mars 2001	Initiative populaire „Rue pour tous“	Non	Non	
4 mars 2001	Initiative populaire „pour des médicaments à moindre prix“	Non	Non	PRD
4 mars 2001	Initiative populaire „Oui à l'Europe“	Non	Non	Aucun comité parlementaire
26 novembre 2000	Loi fédérale du 24 mars 2000 sur le personnel de la Confédération	Oui	Oui	PRD
26 novembre 2000	Initiative populaire „Pour des coûts hospitaliers moins élevés »	Non	Non	PDC
26 novembre 2000	Initiative populaire „Economiser dans l'armée et la défense générale – pour davantage de paix et d'emplois d'avenir (initiative en faveur d'une redistribution des dépenses)	Non	Non	PRD
26 novembre 2000	Initiative populaire „pour une retraite à la carte dès 62 ans, tant pour les femmes que pour les hommes“	Non	Non	PRD
26 novembre 2000	Initiative populaire „Pour un assouplissement de l'AVS – contre le relèvement de l'âge de la retraite des femmes »	Non	Non	PRD
24 septembre 2000	Initiative populaire „Pour davantage de droits au peuple grâce au référendum avec contre-proposition (référendum constructif) »	Non	Non	PRD
24 septembre 2000	Initiative populaire „Pour une réglementation de l'immigration“	Non	Non	PDC
24 septembre 2000	Initiative populaire „Pour l'introduction d'un centime solaire „ (initiative „solaire“) et article constitutionnel sur la redevance énergétique pour l'encouragement des énergies renouvelables en tant que contre-projet	Non	Non	-

24 septembre 2000	Article constitutionnel sur une redevance incitative sur l'énergie pour la protection de l'environnement	Non	Non	-
21 mai 2000	Accords bilatéraux Suisse - UE	Oui	Oui	PRD
12 mars 2000	Initiative populaire „pour la réduction du trafic“	Non	Non	Association professionnelle
12 mars 2000	Initiative populaire „pour la protection de l'être humain contre les techniques de reproduction artificielle)	Non	Non	PRD
12 mars 2000	Initiative populaire „pour une représentation équitable des femmes dans les autorités fédérales“	Non	Non	-
12 mars 2000	Initiative populaire „pour une démocratie directe plus rapide“	Non	Non	PRD
12 mars 2000	Arrêté fédéral sur la réforme de la justice	Oui	Oui	PDC

PRD Suisse

Secrétariat général
Neuengasse 20
case postale
3001 Berne

info@fdp.ch
www.prd.ch

FDP
Wir Liberalen.

PRD
Les Radicaux.

PLR
I Liberali.

PLD
Nus Liberals.